



REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
UNION- DISCIPLINE- TRAVAIL

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DIRECTION DE LA COMMUNICATION

NOTE D'INFORMATION N°1326 DU 15 JANVIER 2018

Le Chef de l'Etat a présidé la cérémonie de clôture du Séminaire gouvernemental sur le plan d'actions prioritaires 2018

Le Président de la République, S.E.M. Alassane OUATTARA, a présidé, dans l'après-midi de ce lundi 18 janvier 2018, au Palais de la Présidence de la République, la cérémonie de clôture du Séminaire gouvernemental sur le plan d'actions prioritaires 2018.

Intervenant à cette occasion, le Chef de l'Etat a félicité le Premier Ministre, les membres du Gouvernement et leurs collaborateurs pour la qualité des travaux et les échanges enrichissants qui ont concouru à l'adoption du Plan d'Actions Prioritaires 2018.

Ce plan d'actions représente, selon lui, l'engagement du Gouvernement à traduire, en actions concrètes, ses chantiers prioritaires. Il s'agit en priorité d'intensifier la lutte contre la pauvreté à travers des investissements dans les secteurs sociaux, et d'accélérer ainsi que d'intensifier le programme de développement des infrastructures.

Le Président de la République a, ensuite, exhorté les membres du Gouvernement à faire preuve d'efficacité et de célérité dans la mise en œuvre de ces projets, qui permettront d'améliorer, de manière significative, le bien-être des Ivoiriens.

Le Gouvernement devra ainsi poursuivre, selon lui, au cours de cette année 2018, la mise en œuvre des réformes structurelles et sectorielles d'envergure dans plusieurs domaines pour améliorer nos scores dans le cadre des programmes MCC et Doing Business.

Il s'agit notamment de la modernisation de l'administration publique, avec un accent particulier sur la dématérialisation et la diminution des coûts des actes administratifs, de la modernisation de la justice pour un système judiciaire toujours plus crédible, et

de la réforme de notre système fiscal pour renforcer la compétitivité de notre économie.

Sur la question de l'annexe fiscale 2018, a ajouté le Chef de l'Etat, le Premier Ministre devra approfondir les discussions en échangeant, notamment, avec le Secteur privé en vue de faire des propositions au Gouvernement, qui tiennent compte de la volonté de l'Etat d'accélérer le développement de notre économie.

Ces réformes doivent permettre à la Côte d'Ivoire, selon lui, de se maintenir dans le peloton de tête des pays à forte croissance dans le monde, tout en favorisant une croissance de plus en plus inclusive. Le Gouvernement devra également poursuivre, a-t-il indiqué, les actions en cours dans le cadre de la transformation locale de nos matières premières.

Pour terminer, le Président Alassane OUATTARA a insisté sur la nécessité de respecter rigoureusement les règles de bonne gouvernance ainsi que nos engagements vis-à-vis de nos Partenaires Techniques et Financiers.

Le Premier Ministre Amadou GON-COULIBALY a, pour sa part, relevé les cinq grands axes de l'action gouvernementale que sont le renforcement des Institutions pour la paix et la sécurité, la transformation de l'économie ivoirienne, l'amélioration des conditions de vie des Ivoiriens, la promotion de la Jeunesse et de la Femme ainsi que l'émergence d'un Ivoirien nouveau. Il a indiqué que ce Séminaire a permis au Gouvernement de se doter d'un outil d'orientation et de mise en cohérence de ses actions.

Pour toute information supplémentaire, prière de contacter : Léon FOSSOU,
Direction de la Communication / Service Presse et Information –

Tél : (+ 225) 20 31 43 27 - 07 93 69 12

E-Mail: leon.fossou@presidence.ci - servicepresse.pr@presidence.ci